



Arbres remarquables Des petits gestes pour agir en faveur de la forêt

Un autre rapport à la forêt est à réinventer entre les besoins des hommes et le respect de son écosystème pour retrouver une relation d'équilibre et d'harmonie. À un niveau individuel, il y a bien sûr la possibilité d'appliquer des petits gestes au quotidien et d'envisager une autre manière de consommer, en préférant des produits ayant un impact moindre, voire positif sur les forêts.

« Choisir pour son bois de construction, de menuiserie ou ses meubles des bois de provenance locale comme le châtaignier, le chêne, le pin sylvestre, le frêne ou des essences plantées dans nos régions comme le sapin de Douglas évite l'importation de bois exotiques. Penser au bois certifié par les labels FSC ou PEFC qui garantissent une gestion forestière durable et respectueuse de l'environnement. »

Lire les étiquettes des produits de son supermarché ou de son épicerie favorite et éviter les produits contenant de l'huile de palme - y compris dans certains produits labellisés 'Bio'. Refuser les prospectus dans sa boîte aux lettres et en y apposant un autocollant 'stopub' et économiser une grande quantité de bois mais aussi d'eau, d'énergie et d'agents chimiques utilisés pour le blanchiment. Réutiliser, autant que possible le papier, réduire notre consommation puis, en dernier lieu, recycler. »

Bien connaître un milieu pour mieux le préserver

Mais, la meilleure façon de préserver un milieu est de bien le connaître. C'est pourquoi, toute au long de l'année 2011, des actions de sensibilisation, colloques, conférences, projections, publications, animations... en direction des professionnels ou du grand public auront lieu (1). Afin de mieux faire connaître le patrimoine forestier aveyronnais, le Parc naturel régional des Grands Causses mène actuellement un inventaire des écosystèmes forestiers remarquables de son territoire. Des actions de sensibilisation, seront proposées à la fin du printemps.

Enfin, pour découvrir la forêt près de chez soi, lacer ses chaussures et en route vers les nombreux sentiers forestiers du département ! Des vastes hêtraies du Lévézou ou de celles des corniches des gorges, en passant par les grandes forêts de l'Aubrac, sans oublier les châtaigneraies du vallon de Marcillac ou les chênaies caussenardes, la possibilité de balades est immense. Et si sur son chemin on croise un arbre remarquable, il est toujours possible de le signaler (2).

(1) S'informer sur le site <http://www.parc-grands-causses.fr/>

(2) Pour tout signalement d'arbres, n'hésitez pas à contacter le CPIE du Rouergue au 05 65 61 06 57. Rendez-vous sur www.aveyron-environnement.com.

Opération réalisée par le Parc naturel régional des Grands Causses et le CPIE du Rouergue, soutenue par le conseil général de l'Aveyron, la Région Midi-Pyrénées et l'Europe.

Une page est dédiée à l'année internationale de la forêt et au programme des événements organisés dans ce cadre, sur le site du ministère de l'Agriculture : <http://agriculture.gouv.fr/annee-internationale-des-forets>, 1476.

Retrouver des informations sur <http://www.protegelaforet.com/>